



LA CONTRIBUTION POTENTIELLE DE LA

Zone de libre-échange continentale africaine

À UNE CROISSANCE INCLUSIVE



LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE EN

AFRIQUE

Rapport 2021

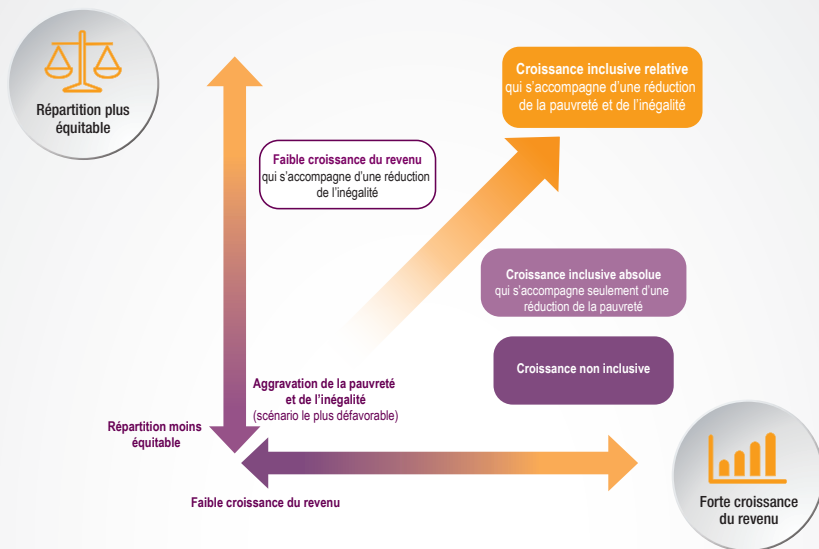


Chapitre 1

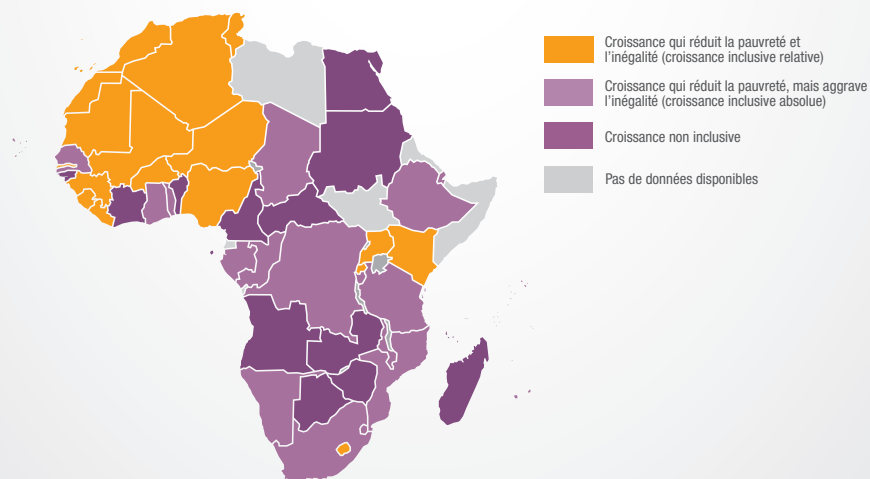
La croissance inclusive en Afrique

Le présent chapitre porte sur la croissance inclusive dans le contexte de l'intégration régionale et de la Zone de libre-échange continentale africaine. On y trouve des explications quant à la façon dont la Zone de libre-échange met à profit le programme d'intégration régionale pour favoriser une croissance inclusive et permettre de « reconstruire en mieux » au lendemain de la pandémie. En particulier, les tendances récentes en matière de croissance inclusive sont examinées et évaluées dans les sections 1.1 et 1.2, en tenant compte des dimensions liées au revenu et des dimensions qui ne dépendent pas du revenu. Dans la section 1.3 sont présentées des études de cas par pays qui couvrent trois grandes catégories de croissance inclusive liée au revenu. Enfin, on trouvera dans les sections 1.4 et 1.5 une analyse des tendances récentes du commerce intra-africain et des éléments de discussion quant à la façon dont la Zone de libre-échange continentale africaine peut contribuer à surmonter les effets négatifs de la pandémie sur la croissance inclusive.

LA CROISSANCE INCLUSIVE EN TANT QUE CIBLE DE L'AGENDA 2063



MOINS DE LA MOITIÉ DES PAYS AFRICAINS ONT CONNU UNE CROISSANCE INCLUSIVE AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES*



* Pour chaque pays, la croissance inclusive est évaluée sur les années de la période comprise entre 2000 et 2020 pour lesquelles des données sont disponibles dans la base PovcalNet de la Banque mondiale.

1.1 Tendances récentes : pauvreté et inégalité en Afrique

On trouvera dans la présente section un exposé des tendances récentes observées en Afrique pour ce qui est de la pauvreté, de l'inégalité et des composantes de la croissance inclusive non liées au revenu, qui met en évidence les disparités régionales. La réduction de la pauvreté et de l'inégalité est une caractéristique essentielle de la croissance inclusive. Entre 2010 et 2019, le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant en Afrique a augmenté de 0,25 %, avec des variations selon les communautés économiques régionales (CER).

Au cours de la période 2010-2018, la pauvreté, telle que mesurée à l'aide du seuil de pauvreté et des taux de pauvreté, a diminué en Afrique, avec des variations selon les CER. La proportion de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est passée de 40,2 % en 2010 à 34,4 % en 2018 pour les personnes dont le revenu ou la consommation est inférieur à 1,9 dollar par jour, de 63,2 % à 59,1 % avec un seuil de pauvreté fixé à 3,2 dollars par jour, et de 82,5 % à 80,2 % pour un seuil de pauvreté de 5,5 dollars par jour (fig. 4 a)). La pandémie a entraîné une aggravation de la pauvreté. Comme le montre Valensisi (Valensisi, 2020), l'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) est la région du monde la plus touchée par l'extrême pauvreté : on estime que le taux de pauvreté y a augmenté de 2,7 points de pourcentage en 2020 en raison de la pandémie, ce qui correspond à 31 millions de personnes supplémentaires vivant dans l'extrême pauvreté (au seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour). De même, Mahler et al. (Mahler et al., 2020) relèvent que la pandémie pourrait faire basculer 40 millions d'Africains (hors Afrique du Nord) sous le seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour. Les taux de pauvreté présentent également de grandes disparités selon les CER, comme le montre la figure 4 b).

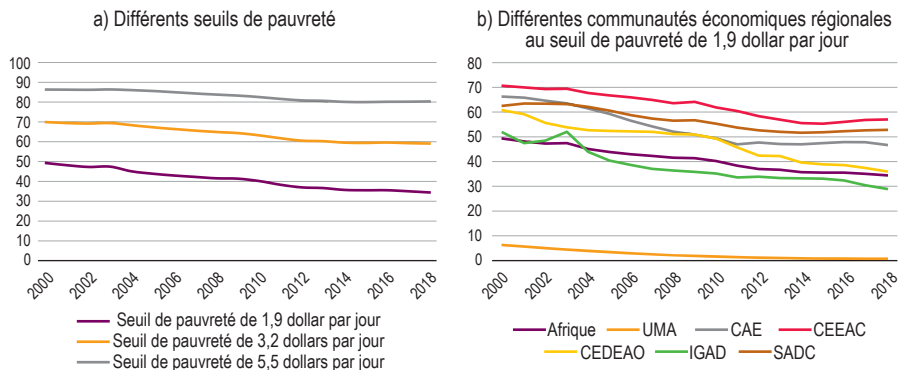
C'est dans l'Union du Maghreb arabe que le taux de pauvreté est le plus bas et dans la Communauté économique des États de l'Afrique centrale qu'il est le plus élevé, quel que soit le seuil de pauvreté utilisé pour le calcul. En général, il existe une relation observable entre la croissance inclusive et la baisse des taux de pauvreté ; c'est ce qui s'est produit dans tous les pays à croissance inclusive, à l'exception des Seychelles, tandis que la pauvreté a augmenté dans tous les pays qui n'ont pas connu de croissance inclusive, sauf le Cameroun.

En ce qui concerne l'inégalité, la CNUCED, au vu des données de la base PovcalNet de la Banque mondiale, estime que le coefficient de Gini des pays africains varie de 27,6 % (Algérie) à 63,3 % (Afrique du Sud). Les pays présentant les coefficients les plus faibles font principalement partie de l'Union du Maghreb arabe ou de la Communauté

Figure 4

Taux de pauvreté en Afrique

(En pourcentage)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.

Note : Les seuils de pauvreté ont été calculés en parité de pouvoir d'achat.

économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Algérie, Guinée, Mali, Mauritanie et Tunisie), tandis que les pays aux indices les plus élevés sont principalement des membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ou de la Communauté de développement de l'Afrique australe (il s'agit notamment de l'Afrique du Sud, de l'Eswatini, de la Namibie, de la République centrafricaine, de Sao Tomé-et-Principe et de la Zambie).

Globalement, les taux de pauvreté ont diminué en Afrique, mais il reste encore beaucoup à faire pour réduire l'inégalité. L'amélioration des résultats économiques, en plus de réduire la pauvreté et l'inégalité, devrait aussi se traduire par des progrès en matière de développement humain, une baisse du taux de chômage, une plus grande égalité des sexes et une meilleure protection de l'environnement. Au-delà du revenu et de la richesse, le bien-être des personnes dépend de différentes dimensions non liées au revenu, notamment la santé, l'éducation et la situation professionnelle (Asian Development Bank, 2017). On trouvera dans l'encadré 1 un résumé des données récentes sur les principales composantes non liées au revenu de la croissance inclusive en Afrique.

Encadré 1

Composantes non liées au revenu de la croissance inclusive

Capital humain

L'éducation devrait favoriser le développement de compétences et de l'esprit d'entreprise et l'adoption de comportements permettant de mener une vie enrichissante compatible avec une croissance durable et inclusive. Les pays doivent veiller à ce que d'ici à 2030, tous les enfants suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité qui puisse les doter d'acquis véritablement utiles, conformément à la cible 4.1 des objectifs de développement durable. Cependant, les pays d'Afrique sont loin d'atteindre cette cible. Dans de nombreux pays, les filles continuent d'être victimes de discrimination s'agissant de l'accès à une éducation de qualité, mais cette inégalité semble diminuer. Ainsi, 25 % des parlementaires en Afrique sont des femmes, soit davantage que la moyenne mondiale, qui est de 21 %. Cependant, il est urgent d'abolir dans tous les domaines les disparités fondées sur le genre, car de nombreuses filles africaines ne peuvent toujours pas accéder à l'éducation. La discrimination que subissent les femmes et les filles en matière d'éducation commence dès leur plus jeune âge. En outre, le modèle actuel de formation ne répond pas aux attentes du marché du travail ni aux besoins de développement ; des diplômés ne trouvent pas de travail et il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Selon University of the People (University of the People, 2017), être diplômé d'une université africaine ne garantit pas de trouver un emploi, d'où un paradoxe apparent : alors que l'Afrique se heurte à une pénurie de travailleurs qualifiés dans de nombreux domaines tels que les sciences, les mathématiques, l'ingénierie technologique et la santé, les diplômés des universités africaines sont toujours en situation de sous-emploi. Il se pourrait que cette situation soit due à l'accès limité aux ressources productives requises pour assurer une bonne adéquation entre les compétences et la création d'emplois et d'entreprises. L'Afrique doit élaborer dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur des programmes de formation technique et professionnelle axés sur l'emploi et améliorer les programmes existants, et elle doit renforcer la collaboration et les partenariats entre les entreprises et les universités pour surmonter les multiples difficultés auxquelles doit faire face l'enseignement supérieur.

La santé est une autre dimension essentielle de la croissance inclusive ; le rôle des investissements dans le secteur de la santé et leur répartition occupent une place de plus en plus grande dans les débats sur l'inclusivité. L'espérance de vie à la naissance est le principal indicateur de l'état de santé de la population d'un pays. Elle augmente en Afrique depuis 2000, mais reste inférieure à la moyenne mondiale. Tant pour les femmes que pour les hommes, l'Afrique accuse un retard de près de dix ans par rapport à l'Asie, continent classé avant-dernier pour l'espérance de vie moyenne. Toutefois, l'écart entre l'espérance de vie à la naissance en Afrique et celle du reste du monde se réduit. Les

données de l'Organisation mondiale de la Santé montrent que si les hommes nés en Afrique en 2000 peuvent espérer vivre en moyenne 51,1 ans, contre 64,4 ans dans le monde, ce chiffre atteint 63,4 ans pour ceux nés en 2019, contre 70,9 ans dans le monde. Selon la cible 3.1 des objectifs de développement durable, il faut que le taux mondial de mortalité maternelle passe sous le seuil de 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030. Cependant, les pays d'Afrique, dont le taux de mortalité maternelle était de 500 pour 100 000 naissances vivantes en 2017, sont loin d'atteindre cet objectif. D'après la base de données UNCTADstat, si le taux de mortalité maternelle diminue lentement depuis 2000, il demeure élevé dans toutes les CER à l'exception de l'Union du Maghreb arabe, dans laquelle la cible 3.2 (ramener la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus d'ici à 2030) a également, en moyenne, déjà été atteinte. Depuis 2000, des efforts considérables ont été déployés dans les CER pour réduire la mortalité infantile, mais il convient de redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif fixé d'ici à 2030.

Emploi et inégalité de genre

De nombreux pays d'Afrique ont connu une croissance économique importante, mais le taux de chômage demeure élevé, car cette croissance n'a pas créé suffisamment d'emplois. Le chômage peut conduire à la violence et aux troubles, car les jeunes sans emploi risquent davantage de tomber dans la criminalité, la violence politique, la radicalisation religieuse ou la traite des personnes. La croissance ne peut être considérée comme inclusive si la population n'a pas accès à un travail décent. En ce qui concerne les personnes âgées de 25 ans et plus, le ratio emploi-population était de 68 % en 2019, c'est-à-dire que dans cette tranche d'âge, un Africain sur trois était au chômage. Cette même année, le taux d'activité des Africaines était de 54 %, soit davantage que la moyenne mondiale (47 %). Les femmes représentent plus de 50 % de la population en Afrique, mais en 2018, elles n'étaient à l'origine que de 33 % du PIB du continent. Pour que la croissance soit inclusive, il faut que le taux d'activité des femmes augmente, mais elles continuent d'être marginalisées sur le marché du travail. Les progrès accomplis en Afrique en matière de parité des sexes dans le monde du travail semblent positifs compte tenu du taux élevé de participation des femmes, mais trop peu d'entre elles occupent un poste hautement qualifié ou technique, et la plupart ont un emploi mal rémunéré, souvent dans l'économie informelle, et qui leur sert à subsister. Backhaus et Loichinger (Backhaus and Loichinger, 2021) ont mis en évidence une corrélation entre la participation des femmes au marché du travail et le niveau d'instruction des femmes en âge de travailler. Le niveau d'instruction des femmes est également corrélé à leur emploi en dehors du secteur primaire. En revanche, la maternité précoce est associée à des niveaux de scolarisation plus faibles et à un écart croissant entre les sexes dans l'offre de main-d'œuvre. L'inégalité entre les sexes en matière de population active ne devrait pas diminuer fortement à court terme. En 2019, selon le McKinsey Global

Institute (McKinsey Global Institute, 2019), l'indice de parité entre les sexes en Afrique était de 0,58 (1 = parité parfaite). Si des mesures radicales ne sont pas prises, l'Afrique pourrait mettre 140 ans à atteindre la pleine parité. Cependant, si des progrès étaient faits dans ce domaine, le PIB du continent pourrait augmenter de 10 % d'ici à 2025, soit 316 milliards de dollars. Dans la plupart des pays d'Afrique, l'emploi ne contribue pas au développement durable, étant donné la prépondérance du secteur primaire. En 2019, presque la moitié de la population active travaillait dans l'agriculture, mais l'emploi agricole est en déclin au profit des services. Le secteur secondaire (le secteur manufacturier) ne représentait que 13 % des emplois en 2019, malgré son importance en matière de diversification économique et de renforcement des capacités productives.

Sources : Asian Development Bank, 2017 ; Backhaus and Loichinger, 2021 ; ILOSTAT, base de données de l'Organisation internationale du Travail, International Labour Organization, 2020 ; McKinsey Global Institute, 2019 ; Mba, 2017 ; United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, 2016 ; University of the People, 2017 ; base des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale ; World Health Organization, 2021.

1.2 Évaluation

On trouvera dans la présente section une évaluation des tendances de la croissance inclusive dans les pays d'Afrique, fondée sur les taux de croissance favorable aux pauvres et les courbes d'incidence de la croissance (Ravallion and Chen, 2003). Les données sur les parts du revenu et de la consommation par décile proviennent de la base de données PovcalNet de la Banque mondiale. Ce sont dans la plupart des cas les données relatives à la consommation qui ont été utilisées, ou, pour les pays pour lesquels celles-ci n'étaient pas disponibles, les données relatives au revenu. Il existe un débat entre les économistes quant à savoir si les mesures de la pauvreté basées sur la consommation sont de meilleurs indicateurs du bien-être que les mesures fondées sur le revenu. Par exemple, Meyer et Sullivan (Meyer and Sullivan, 2003) ont opté pour la première solution, car ils considèrent qu'il faut utiliser le critère de la consommation pour définir des normes de prestations et évaluer les programmes de transfert, et selon Moratti et Natali (Moratti and Natali, 2012), les dépenses de consommation constituent probablement l'indicateur du bien-être le plus couramment utilisé. Pour chaque pays, la croissance inclusive est évaluée sur les années de la période comprise entre 2000 et 2020 pour lesquelles des données sont disponibles (encadré 2).

Encadré 2

Mesurer la croissance inclusive

La croissance inclusive profite à toutes les couches sociales de la population, en particulier aux plus pauvres. Le taux de croissance favorable aux pauvres est utilisé pour mesurer la croissance inclusive, et il est possible de calculer ce taux et la courbe d'incidence de la croissance pour mesurer la croissance inclusive en Afrique. Les données sur la part du revenu ou de la consommation par décile sont issues de la base PovcalNet de la Banque mondiale ; les données utilisées sont estimées directement à partir des enquêtes sur les ménages disponibles et sont identiques aux estimations de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde et du portail de données sur la pauvreté et l'équité. Les données sur la répartition utilisées sont tirées d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national. La base de données PovcalNet utilise le revenu ou les dépenses de consommation par habitant, c'est-à-dire que chaque membre d'un ménage se voit attribuer une part égale du revenu ou de la consommation du ménage, indépendamment de son âge et sans tenir compte des économies d'échelle. Il convient de noter que la croissance estimée correspond à la croissance annuelle moyenne calculée à partir des enquêtes auprès des ménages et qu'elle diffère de la croissance du PIB fondée sur les données de la comptabilité nationale. Il est pour l'instant difficile d'évaluer empiriquement la croissance inclusive sur la base du PIB, car celui-ci n'est généralement pas ventilé par quantiles de population.

L'analyse est fondée sur une série de données commençant en 2000. L'année de comparaison ($t-1$) est la première année depuis 2000 pour laquelle des données ventilées par déciles sont disponibles, et l'année à comparer (t) est l'année la plus récente pour laquelle des données ventilées par déciles sont disponibles. Le taux de croissance du revenu du décile (d) entre les années $t-1$ et t est calculé à l'aide de l'équation suivante :

$$g_t(d) = \frac{y_t(d)}{y_{t-1}(d)} - 1$$

où $y_t(d)$ est le revenu ou la consommation du décile pour l'année t

Comme les années $t-1$ et t ne sont pas les mêmes pour tous les pays, à des fins de comparaison, le taux de croissance annuel du revenu du décile d est déterminé pour chaque pays à l'aide de l'équation suivante :

$$\bar{g}_t(d) = \left(\frac{y_t(d)}{y_{t-1}(d)} \right)^{\frac{1}{T1-T0}} - 1$$

où $T0$ et $T1$ désignent respectivement les années ($t-1$) et (t)

Les courbes d'incidence de croissance sont construites à partir des $\bar{g}_t(d)$ des 10 déciles. Le taux de croissance favorable aux pauvres est estimé à partir du taux de croissance moyen des pauvres et comparé au taux de croissance moyen, c'est-à-dire le taux de croissance de la moyenne d'ensemble. Le taux de croissance moyen des pauvres est calculé au moyen de l'équation suivante :

$$\text{taux de croissance favorable aux pauvres} = \frac{1}{H_t} \int_0^{H_t} \bar{g}_t(d) d(d)$$

où H_t est le taux de pauvreté (calculé sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat)

Le taux de croissance moyen est calculé à l'aide de l'équation suivante :

$$\bar{g}_t = \left(\frac{\bar{y}_t}{\bar{y}_{t-1}} \right)^{\frac{1}{1-10}} - 1$$

où \bar{y}_t est le revenu ou la consommation moyenne pour l'année t

On peut obtenir les catégories de croissance suivantes :

$$\text{taux de croissance moyen} > \text{taux de croissance favorable aux pauvres} > 0$$

où la croissance est qualifiée d'inclusive absolue. Dans ce cas, en moyenne, la situation des pauvres s'est améliorée, mais moins que celle des non-pauvres (c'est-à-dire ceux dont le revenu ou la consommation est supérieur à 1,9 dollar par jour).

$$\text{taux de croissance favorable aux pauvres} > \text{taux de croissance moyen} > 0$$

où la croissance est qualifiée d'inclusive relative (meilleur scénario). Dans ce cas, le taux de croissance favorable aux pauvres est supérieur au taux de croissance moyen.

$$\text{taux de croissance moyen} < 0$$

où il n'y a pas eu de croissance, parce que le revenu réel ou le niveau de consommation moyen global a diminué.

$$\text{taux de croissance moyen} > 0 > \text{taux de croissance favorable aux pauvres}$$

où, en moyenne, la situation des pauvres ne s'est pas améliorée, alors que le revenu réel ou le niveau de consommation moyen global a augmenté, ce qui signifie que la croissance n'a pas été inclusive.

Sources : Ravallion and Chen, 2003 ; calculs de la CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.

Les schémas de croissance inclusive dans les pays d'Afrique sont présentés dans le tableau 1, qui compare le taux de croissance moyen des pauvres au taux de croissance de la moyenne d'ensemble (en termes relatifs et absolus). On constate que la croissance a été relativement inclusive dans 17 pays, à savoir l'Algérie, le Burkina Faso, Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, le Rwanda, la Sierra Leone et la Tunisie. Dans ces pays, le revenu moyen ou la consommation moyenne des pauvres a augmenté et leur situation s'est améliorée. En outre, comme le taux de croissance moyen des pauvres est plus élevé que celui des non-pauvres, la croissance est susceptible de réduire la pauvreté et l'inégalité.

Tableau 1
Schémas de croissance inclusive en Afrique

Schéma de croissance	Variation du taux de pauvreté	Variation de l'indice de Gini	Pays	Année 1	Année 2	Taux de croissance favorable aux pauvres	Taux de croissance moyen
						(En pourcentage)	
Croissance du revenu moyen par habitant	Baisse	Baisse	Lesotho	2003	2017	7,00	5,16
			Niger	2005	2014	6,83	4,53
			Gambie	2003	2015	6,75	3,68
			Libéria	2007	2016	5,16	4,81
			Guinée	2002	2012	5,13	2,96
			Tunisie	2000	2015	4,62	2,83
			Cabo Verde	2002	2015	4,48	1,95
			Algérie	1995	2011	3,85	1,64
			Sierra Leone	2003	2018	3,77	3,07
			Maroc	2001	2014	3,61	3,40
			Burkina Faso	2003	2014	3,54	1,42
			Mauritanie	2000	2014	3,14	1,68
			Rwanda	2000	2017	2,88	2,26
			Ouganda	2000	2017	2,69	2,68
			Mali	2001	2010	2,61	0,70
			Nigéria	2004	2019	2,54	1,58
			Kenya	2005	2016	1,75	0,21
Inclusive absolue	Baisse	Baisse	Rép. dém. du Congo	2005	2012	10,57	10,59
			Namibie	2004	2015	4,04	4,49
			Gabon	2005	2017	2,77	2,89
	Baisse	Hausse	Sénégal	2001	2011	1,05	1,30
			Tchad	2003	2011	4,65	6,12
			Congo	2005	2011	4,50	5,77
			Rép.-Unie de Tanzanie	2000	2018	4,48	4,77
			Mozambique	2003	2014	2,92	4,52
			Afrique du Sud	2001	2015	2,86	4,54
			Ghana	2006	2017	2,68	3,73
			Eswatini	2001	2016	2,23	3,17
Éthiopie	2000	2016	2,13	2,83			

Schéma de croissance	Variation du taux de pauvreté	Variation de l'indice de Gini	Pays	Année 1	Année 2	Taux de croissance favorable aux pauvres	Taux de croissance moyen	
						(En pourcentage)		
Baisse du revenu moyen par habitant	Cependant, croissance favorable aux pauvres	Hausse	Hausse	Maurice	2007	2017	1,67	2,28
				Malawi	2004	2016	0,41	1,12
				Burundi	2006	2014	0,40	1,65
				Djibouti	2002	2017	0,13	0,95
				Togo	2006	2015	0,05	0,80
				Seychelles	2000	2013	0,54	1,39
				Botswana	2003	2016	3,54	-0,62
				Soudan	2009	2014	2,66	-0,48

Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.

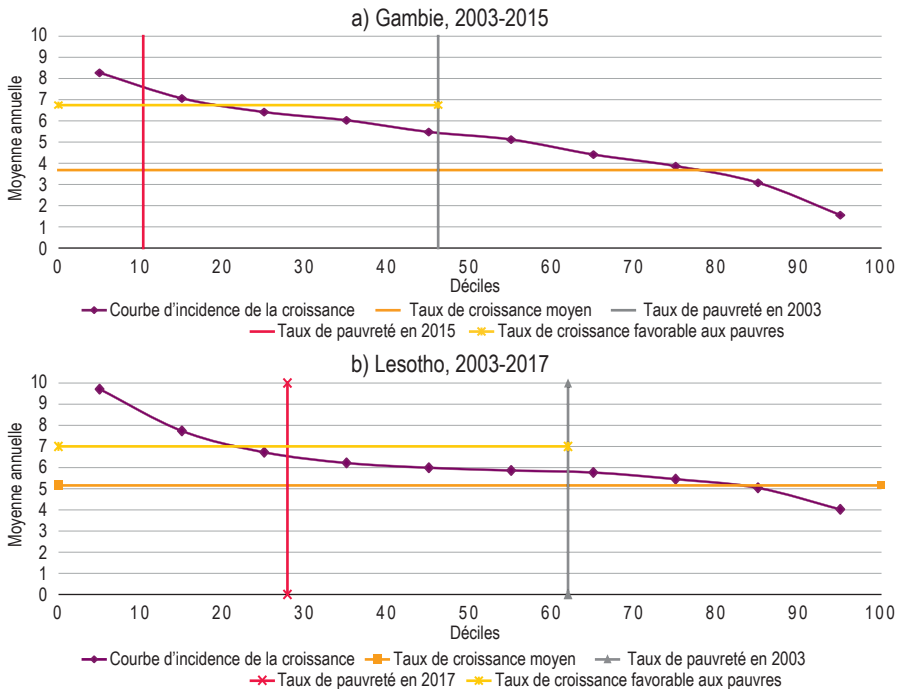
Notes : Le taux de pauvreté est calculé sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat). La croissance inclusive a été évaluée sur la base du taux de croissance favorable aux pauvres et du taux de croissance moyen (voir encadré 2). Les périodes de conflit ne sont pas prises en compte faute de données suffisantes. Pas de données disponibles pour les pays suivants : Érythrée, Guinée équatoriale, Libye, Somalie et Soudan du Sud.

Comme le montre la figure 5, les courbes d'incidence de la croissance de la Gambie en 2003-2015 et du Lesotho en 2003-2017 étaient orientées à la baisse et au-dessus de l'axe des abscisses, et la ligne représentant le taux de croissance moyen des pauvres était bien au-dessus de celle représentant le taux de croissance de la moyenne d'ensemble. La courbe présente également une pente négative, ce qui semble indiquer que l'épisode de croissance a bénéficié aux plus pauvres. Le revenu ou la consommation moyenne des pauvres a augmenté et leur situation s'est améliorée dans 18 pays, mais à un rythme inférieur que pour les non-pauvres ; dans ces pays, la croissance inclusive était absolue.

Dans 14 pays, à savoir l'Afrique du Sud, le Burundi, le Congo, Djibouti, l'Eswatini, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie, les Seychelles, le Tchad et le Togo, la croissance s'est accompagnée d'une aggravation de l'inégalité. L'inégalité a diminué au Gabon, en Namibie, en République démocratique du Congo et au Sénégal, mais le taux moyen de croissance favorable aux pauvres est resté légèrement inférieur au taux de croissance de la moyenne d'ensemble. Au Burundi, au cours de la période 2006-2014, le taux moyen de croissance favorable aux pauvres était positif, mais bien inférieur au taux de croissance de la moyenne d'ensemble, et la consommation des 20 % les plus pauvres a diminué (fig. 6 a)). La courbe d'incidence de la croissance au Burundi a également augmenté progressivement au fil des déciles. La croissance qu'a connue l'Afrique du Sud a fait reculer la pauvreté, mais l'inégalité a augmenté, comme le montre l'augmentation de la courbe d'incidence de la croissance selon les déciles sur la période 2001-2015 (fig. 6 b)).

Figure 5
Courbes d'incidence de la croissance

(En pourcentage)



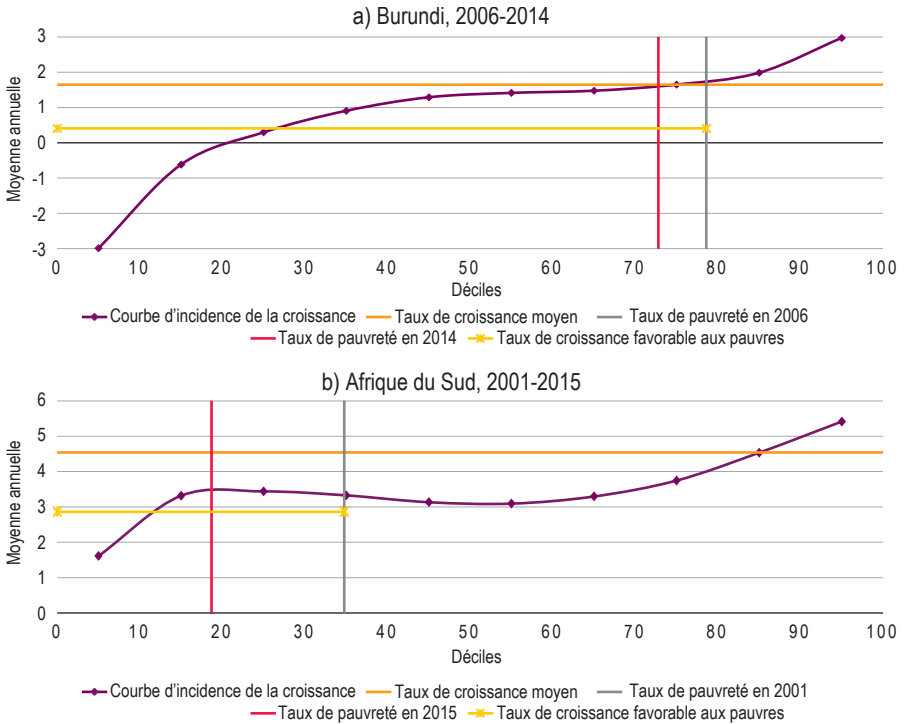
Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.

Note : Les taux de pauvreté sont calculés sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour.

Les expériences du Botswana (de 2003 à 2016) et du Soudan (de 2009 à 2014) sont particulières, car le revenu moyen ou la consommation moyenne des pauvres a augmenté et la pauvreté et l'inégalité ont diminué, mais il n'y a pas eu de croissance inclusive relative, car le revenu réel moyen ou la consommation réelle moyenne a diminué ; seuls les pauvres ont bénéficié d'une croissance inclusive. Au Soudan, le revenu réel ou la consommation réelle des cinquième au neuvième déciles a diminué sur la période 2009-2014 (fig. 7). Le Botswana a connu une situation similaire.

Le taux de croissance favorable aux pauvres et le taux de croissance moyen des pays d'Afrique qui n'ont pas connu de croissance inclusive sont présentés dans le tableau 2.

Figure 6
Courbes d'incidence de la croissance
 (En pourcentage)



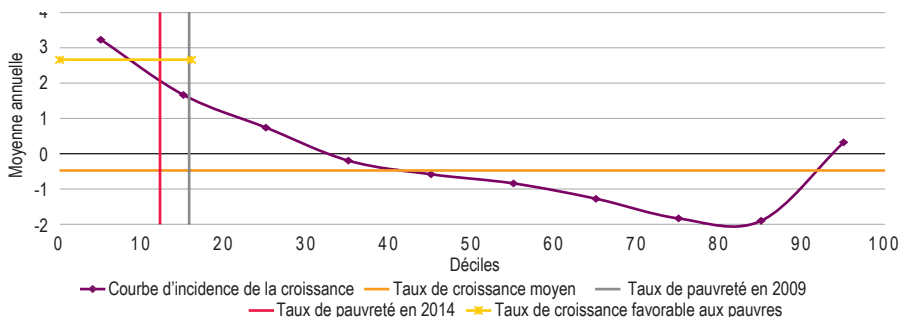
Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.
 Note : Les taux de pauvreté sont calculés sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour.

L'Angola, les Comores, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, Madagascar et le Zimbabwe n'ont pas connu de croissance inclusive et la pauvreté a augmenté dans ces pays. Tant le taux moyen de croissance favorable aux pauvres que le taux de croissance de la moyenne d'ensemble ont été négatifs. En Angola, aux Comores, à Madagascar et au Zimbabwe, la croissance négative a été moindre pour les pauvres que pour les non-pauvres, mais cela n'a pas été le cas en Côte d'Ivoire et en Égypte.

Figure 7

Courbe d'incidence de la croissance au Soudan, 2009-2014

(En pourcentage)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.

Note : Les taux de pauvreté sont calculés sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour.

Tableau 2

Schémas de croissance non inclusive en Afrique

Schéma de croissance	Variation du taux de pauvreté	Variation de l'indice de Gini	Pays	Année 1	Année 2	Taux de croissance favorable aux pauvres	Taux de croissance moyen
						(En pourcentage)	
Croissance non inclusive	Baisse	Hausse	Cameroun	2001	2014	-0,69	1,60
			Sao Tomé-et-Principe	2001	2017	-1,64	2,44
	Hausse	Hausse	Rép. centrafricaine	2003	2008	-2,41	4,18
			Bénin	2003	2015	-2,87	0,41
			Zambie	2003	2015	-3,95	0,82
			Guinée-Bissau	2002	2010	-4,58	0,01
Baisse relativement faible de la croissance pour les pauvres	Hausse	Baisse	Madagascar	2001	2012	-0,89	-2,06
			Angola	2000	2018	-1,29	-1,86
			Comores	2004	2014	-2,21	-2,97
Forte baisse de la croissance chez les pauvres, davantage que pour les non-pauvres	Hausse	Hausse	Zimbabwe	2011	2017	-3,16	-3,50
			Égypte	2000	2018	-0,41	-0,31
Côte d'Ivoire	2002	2015		-0,90	-0,44		

Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.

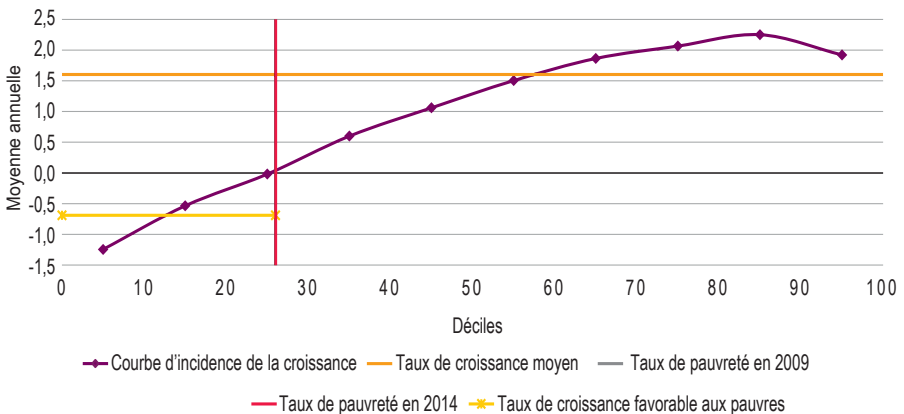
Notes : Le taux de pauvreté est calculé sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat). Les variations du taux de pauvreté et de l'indice de Gini ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de la croissance inclusive. Les périodes de conflit ne sont pas prises en compte faute de données suffisantes. Pas de données disponibles pour les pays suivants : Érythrée, Guinée équatoriale, Libye, Somalie et Soudan du Sud.

Au Bénin, au Cameroun, en Guinée-Bissau, en République centrafricaine, à Sao Tomé-et-Principe et en Zambie, la croissance n'a pas été inclusive. D'une façon générale, la situation des pauvres au regard de la croissance s'est détériorée. Dans ces pays, la croissance s'est accompagnée d'une aggravation de l'inégalité et d'une absence de réduction de la pauvreté, sauf au Cameroun, où la pauvreté a diminué sur la période 2001-2014 (fig. 8). La courbe d'incidence de la croissance du Cameroun a augmenté sur cette période, sauf pour le dernier décile ; pour les déciles les plus pauvres, la croissance a été négative.

La Côte d'Ivoire (sur la période 2002-2015) et Madagascar (2001-2012) ont enregistré une croissance négative pour tous les déciles (fig. 9). Cependant, la Côte d'Ivoire fait partie des pays d'Afrique à forte croissance économique. Les conflits survenus au cours de la période considérée pourraient expliquer en partie ces résultats. En outre, un pays peut connaître une croissance économique sans que cela se reflète pleinement dans les données des enquêtes sur les ménages.

Figure 8
Courbe d'incidence de la croissance au Cameroun, 2001-2014

(En pourcentage)



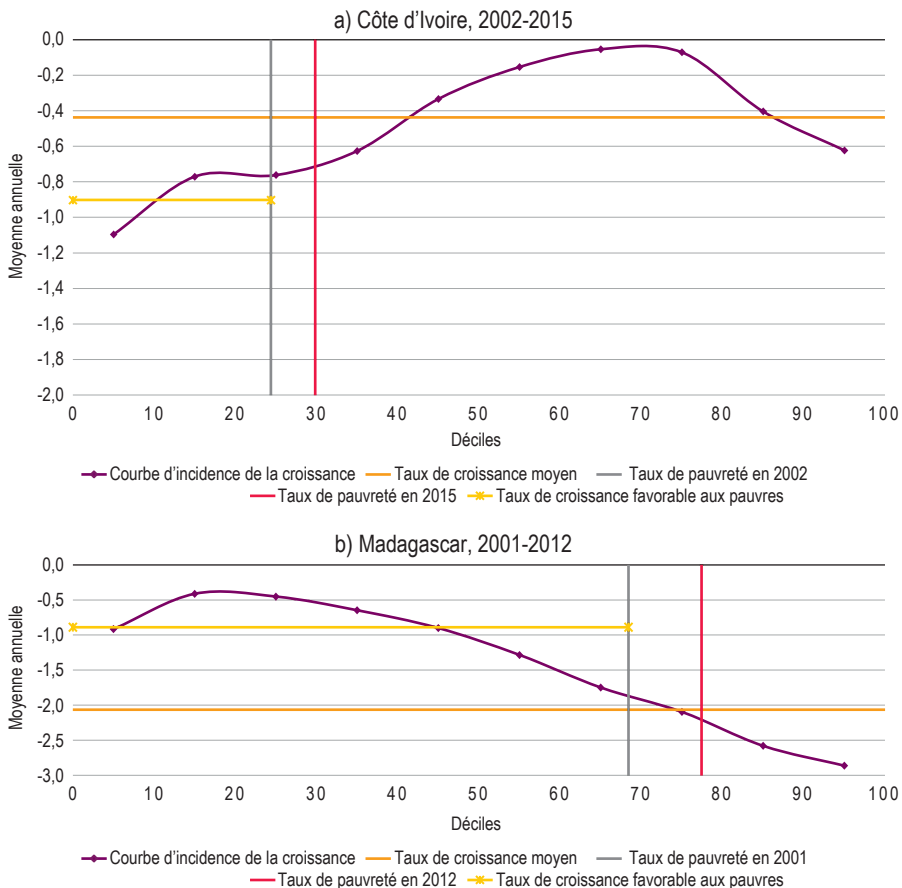
Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.

Note : Les taux de pauvreté sont calculés sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour.

Figure 9

Courbes d'incidence de la croissance

(En pourcentage)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.
 Note : Les taux de pauvreté sont calculés sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour.

1.3 Études de cas de différents types de croissance inclusive

Les mesures empiriques de la croissance inclusive sont les plus intéressantes au niveau national, mais elles n'expliquent pas pourquoi les résultats diffèrent d'un pays à l'autre. Dans cette section, l'objectif est d'aller un peu plus loin en présentant des études de cas de pays en développement qui illustrent trois grandes catégories de croissance inclusive : relative, absolue et non inclusive. La Gambie est un exemple de croissance inclusive s'accompagnant d'une diminution de la pauvreté et des inégalités ; certaines des politiques et des mesures qui ont rendu cela possible sont examinées dans l'étude de cas. L'Afrique du Sud est un exemple de croissance inclusive absolue qui illustre combien il est important d'approfondir l'analyse des résultats statistiques présentés plus haut, afin de donner des informations utiles aux autres décideurs africains. La Zambie est un exemple de croissance non inclusive où la pauvreté et les inégalités ont augmenté malgré les recettes considérables tirées du cuivre pendant l'envolée des prix des produits de base ; les données portent sur la période 2003-2015, qui coïncide avec le début de ce phénomène et s'achève quatre années après sa fin.

1.3.1 Gambie : une croissance inclusive marquée par une diminution de la pauvreté et des inégalités

En 2003-2015, les ménages gambiens ont vu leur consommation moyenne et médiane augmenter ; parallèlement, la pauvreté et les inégalités ont beaucoup diminué. Près de la moitié d'entre eux avaient une consommation de moins de 1,9 dollar par jour en 2003 contre un sur 10 en 2015 (tableau 3). En outre, la pauvreté a fortement reculé en 2003-2015. L'indice de Gini et l'indice de déviation logarithmique moyenne ont également baissé pendant la période considérée.

Tableau 3

Gambie : croissance, pauvreté et inégalités

	Consommation		Taux de pauvreté	Écart de pauvreté	Écart de pauvreté au carré	Indice de Watts	Indice de Gini	Indice de déviation logarithmique	Population
	Moyenne	Médiane							
	(En dollars par mois)		(En pourcentage)		(En millions)				
2015	148,74	115,27	10,30	2,26	0,77	2,83	35,92	21,37	2,09
2010	128,95	90,75	25,35	7,59	3,27	10,32	43,57	32,51	1,79
2003	96,40	61,96	46,14	17,94	9,26	26,79	47,33	38,99	1,45

Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données provenant de la base de données ProvoCalNet de la Banque mondiale.

Note : Le taux de pauvreté est calculé sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat).

Une croissance inclusive relative peut aussi être le résultat de plusieurs projets et stratégies exécutés en Gambie. En 2003-2015, trois documents de stratégie de réduction de la pauvreté ont été appliqués avec le soutien du Fonds monétaire international. Le premier n'a pas abouti à des résultats satisfaisants ; selon le Fonds monétaire international (International Monetary Fund, 2007), le programme a été suspendu en raison d'une mauvaise communication et d'un manque de transparence, en particulier concernant les emprunts du secteur public auprès de la banque centrale. Après que la Gambie a répondu aux attentes du Fonds et qu'un programme dans lequel le personnel du Fonds assurait un suivi a été mené à bien, le deuxième document de stratégie de réduction de la pauvreté a été appliqué en 2007-2011 et a donné des résultats satisfaisants, surtout au titre du pilier 1, essentiellement sous la forme d'une croissance économique rapide et d'une réduction de la pauvreté (International Monetary Fund, 2011). Pendant cette période, la Gambie a enregistré un taux de croissance économique de plus de 6 % par an et a conservé sa stabilité macroéconomique, laquelle joue un rôle important dans la croissance inclusive. Le développement du secteur agricole ainsi que les dépenses consacrées aux programmes de réduction de la pauvreté ont également aidé à atténuer la pauvreté rurale (International Monetary Fund, 2011). Le troisième document de stratégie de réduction de la pauvreté, soutenu par des partenaires internationaux de développement, avait comme principal objectif stratégique l'accélération de la croissance et la création d'emplois (African Development Bank, 2012b).

Parallèlement aux documents de stratégie de réduction de la pauvreté, le Fonds monétaire international a exécuté d'autres projets de réduction de la pauvreté en Gambie, notamment dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance ; seul un des critères de résultats quantitatifs et une des cibles indicatives de la facilité n'ont pas été atteints (International Monetary Fund, 2007). La Gambie a aussi bénéficié de deux stratégies d'aide conjointes élaborées par la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, appliquées en 2008-2011 et 2012-2015 respectivement. Ces stratégies ne visaient pas directement à réduire la pauvreté et les inégalités, mais elles ont appuyé et renforcé les trois documents de stratégie de réduction de la pauvreté. Selon la Banque africaine de développement (African Development Bank, 2012b), les objectifs de la seconde stratégie commune d'assistance, à savoir le renforcement des capacités et l'accélération de la croissance et de la compétitivité, ont été atteints. Une attention particulière était accordée à la gouvernance économique et à l'agriculture, la priorité accordée à cette dernière procédant « d'une volonté délibérée de réaliser une croissance inclusive, dans la mesure où les études récentes ont conclu que l'agriculture contribue davantage que d'autres activités économiques à réduire la pauvreté et que plus de 70 % de la population en Gambie pratiquent l'agriculture »

(African Development Bank, 2012b). Enfin, en 2013, un projet de développement du secteur de l'alimentation et de l'agriculture visait à réduire la pauvreté des ménages, l'insécurité alimentaire et la malnutrition grâce à une amélioration de la productivité et de la commercialisation (African Development Bank, 2013). Les stratégies axées sur l'agriculture, secteur dont la plupart des pauvres dépendent, contribuent à la sécurité des moyens de subsistance. Certaines de ces stratégies ont également permis d'accroître le taux d'emploi des jeunes. Le succès de ces projets a contribué à la croissance inclusive en Gambie.

L'intégration régionale a aussi contribué à la croissance inclusive en Gambie. En 2011, la Banque africaine de développement a lancé un document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest (2011-2015) à l'intention de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest. Cette stratégie reposait sur deux piliers, à savoir : établir des liens entre les marchés régionaux et renforcer les capacités de mettre en œuvre efficacement le programme d'intégration régionale (African Development Bank, 2014b). Elle était alignée sur la Vision 2020 de la Communauté et avait pour objet de réduire la pauvreté et les inégalités grâce à l'intégration régionale. L'évaluation finale de la stratégie n'est pas encore disponible. Il ressort d'une analyse de la CNUCED que dans la plupart des pays de la Communauté, la croissance a été relativement inclusive.

La Gambie a accompli des progrès sur les plans du développement humain et de la qualité des institutions en 2003-2015, ce qui a contribué à la croissance inclusive pendant cette période (tableau 4). L'indice de développement humain, qui est un indicateur indirect d'un niveau de vie correct, s'est amélioré en Gambie en 2003-2015, enregistrant une progression annuelle moyenne de 0,94 %, contre un taux de 0,82 % au niveau mondial. L'indice de la liberté économique et l'indice de perception de la corruption ont également augmenté, traduisant une amélioration de la qualité des institutions.

Tableau 4

Gambie : Indice de développement humain, indice de liberté économique et indice de perception de la corruption

	2003	2015	Augmentation annuelle, 2003-2015
	(En pourcentage)		
Indice de développement humain (1 = le plus élevé, 0 = le moins élevé)	0,42	0,47	0,94
Indice de liberté économique (100 = liberté maximale, 0 = liberté minimale)	50,3	57,5	1,12
Indice de perception de la corruption (100 = pas du tout corrompu ; 0 = très corrompu)	25	28	0,95

Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données du World Data Atlas.

1.3.2 Afrique du Sud : une croissance inclusive marquée par la réduction de la pauvreté et la montée des inégalités

L'Afrique du Sud fait partie des pays qui ont enregistré une croissance inclusive absolue. En 2001-2015, les pauvres ont vu leur consommation moyenne augmenter et le taux moyen de croissance favorable aux pauvres était inférieur au taux moyen de croissance bénéficiant aux autres catégories. L'Afrique du Sud est parvenue à doubler la consommation moyenne et médiane des ménages. La pauvreté calculée sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour a diminué, peut-être en partie du fait de la stratégie de croissance, d'emploi et de redistribution mise en place en 1996 et de l'initiative en faveur du partage et de l'accélération de la croissance lancée en 2006 (tableau 5). La stratégie, fondée sur les principes de l'économie de marché et fortement axée sur la croissance économique, visait à consolider la situation financière et à abaisser les taux d'intérêt ainsi qu'à maîtriser l'inflation, débouchant sur une augmentation notable de la consommation des ménages et sur une réduction de la pauvreté en 2001-2005 (Mosala et al., 2017). Elle s'est toutefois accompagnée d'une hausse du chômage et de l'adoption de mesures d'austérité strictes qui ont perpétué les inégalités persistantes (Mosala et al., 2017). Malgré une légère diminution en 2005-2015, les inégalités restaient plus élevées en 2015 qu'en 2001. L'initiative en faveur de l'accélération et du partage de la croissance a été mise en œuvre par le Gouvernement sud-africain afin d'améliorer les résultats économiques et de créer davantage d'emplois dans le pays, contribuant

Tableau 5
Afrique du Sud : croissance, pauvreté et inégalités

	Consommation		Taux de pauvreté	Écart de pauvreté	Écart de pauvreté au carré	Indice de Watts	Indice de Gini	Indice de déviation logarithmique	Population
	Moyenne	Médiane							
	(En dollars par mois)		(En pourcentage)			(En millions)			
2015	340,15	135,38	18,70	6,11	2,86	8,58	63,03	75,03	55,39
2010	361,11	141,55	16,17	4,81	2,05	6,55	63,38	75,29	51,22
2009	342,50	135,36	16,74	4,73	1,95	6,30	63,01	73,51	50,48
2005	271,59	100,90	25,68	8,23	3,69	11,37	64,76	77,83	47,88
2001	182,72	88,78	34,77	13,02	6,13	18,73	57,77	60,47	45,57

Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données provenant de la base de données ProvoNet de la Banque mondiale.

Note : Le taux de pauvreté est calculé sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat).

ainsi à une croissance inclusive (Mosala et al., 2017). L'objectif principal était de diviser par deux les taux de pauvreté et de chômage en 2004-2014 et de permettre à l'Afrique du Sud d'atteindre et de conserver un taux moyen de croissance économique de 4,5 % par an en 2004-2009 et de 6 % par an en 2010-2014 (African Development Bank, 2008).

D'après Mosala et al. (Mosala et al., 2017), il est difficile de mesurer le succès de cette initiative, même si le taux de pauvreté par habitant calculé sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour est tombé de 25,7 à 16,2 % en 2005-2010, période pendant laquelle l'initiative a été mise en œuvre. En 2010, la nouvelle stratégie de croissance a remplacé l'initiative avec l'objectif de s'attaquer au chômage, à la pauvreté et aux inégalités. En 2012, un plan de développement a été adopté pour compléter la nouvelle stratégie de croissance (Mosala et al., 2017). Les inégalités ont diminué en 2010-2015, première période d'application de la stratégie et du plan.

Les stratégies nationales sont renforcées par les documents de stratégie nationaux de la Banque africaine de développement, qui ont servi de cadre à la collaboration de la Banque avec l'Afrique du Sud et ont donné la flexibilité nécessaire pour satisfaire aux nouvelles exigences ; pourtant, le pays a eu peu recours à l'aide au développement et aux ressources des donateurs (African Development Bank, 2008). En 2001-2015, la Banque mondiale a aussi exécuté une série de projets et de stratégies visant à stimuler la croissance et à réduire la pauvreté en Afrique du Sud, tels que le Maloti Drakensberg Transfrontier Conservation and Development Project (Zunckel, 2007).

Pour soutenir l'intégration régionale, la Banque africaine de développement a appliqué des documents de stratégie d'assistance régionale pour l'Afrique australe en 2004-2008 et en 2011-2015. Le premier document de stratégie a établi des complémentarités entre les documents de stratégie nationaux axés sur le client élaborés par la Banque et les mesures prises dans la Communauté de développement de l'Afrique australe, et a coïncidé avec la mise en œuvre de l'initiative en faveur de l'accélération et du partage de la croissance. Pendant cette période, la consommation des ménages a augmenté tandis que la pauvreté et les inégalités ont diminué. Pendant la période d'application du second document de stratégie, la consommation des ménages sud-africains a diminué et la pauvreté a augmenté.

En 2001-2015, l'indice de développement humain a progressé, mais la qualité des institutions, indirectement mesurée par l'indice de la liberté économique et l'indice de perception de la corruption a diminué (tableau 6).

Tableau 6

Afrique du Sud : Indice de développement humain, Indice de liberté économique et Indice de perception de la corruption

	2001	2010	2015	Augmentation annuelle, 2003-2015 (En pourcentage)
Indice de développement humain (1 = le plus élevé, 0 = le moins élevé)	0,61	0,66	0,70	0,99
Indice de liberté économique (100 = liberté maximale, 0 = liberté minimale)	63,80	62,80	62,60	-0,14
Indice de perception de la corruption (100 = pas du tout corrompu ; 0 = très corrompu)	48,00	45,00	44,00	-0,62

Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données du World Data Atlas.

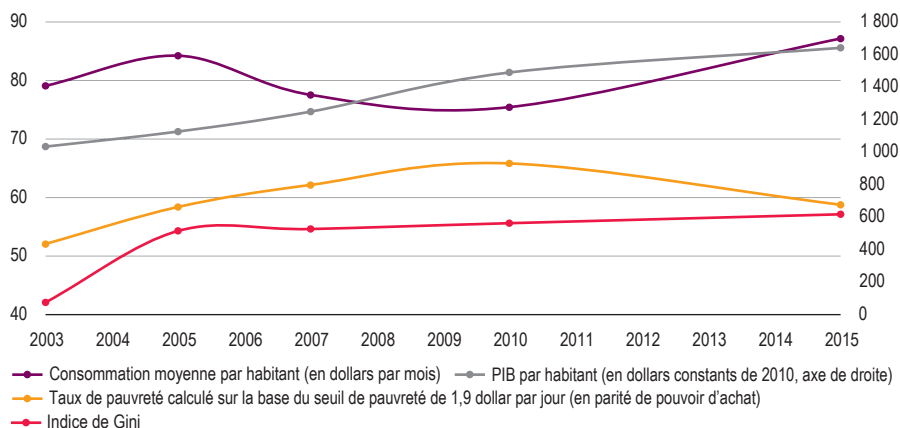
1.3.3 Zambie : étude d'une croissance non inclusive

La Zambie est un pays sans littoral qui a peu accès aux services et aux marchés. Elle continue d'être dépendante du cuivre, d'où le peu de cas qui est fait de l'agriculture dans la politique publique. Le commerce a fléchi et les sécheresses ont pesé sur la production agricole, aggravant les conditions de vie des ruraux et la pauvreté. Le niveau élevé de l'endettement extérieur et du service de la dette, qui s'est traduit par l'allocation de ressources insuffisantes à l'éducation et à la santé, ont également entraîné une aggravation de la pauvreté. La Zambie a enregistré une croissance non inclusive pendant une période de hausse continue du PIB par habitant en 2003-2015. Cette croissance n'a pas toujours débouché sur une hausse de la consommation des ménages, qui a baissé en 2003-2010, ni à une réduction de la pauvreté. La pauvreté et les inégalités ont continué de s'aggraver en 2003-2010 (fig. 10).

En moyenne, la situation des pauvres s'est dégradée et la consommation des autres catégories a augmenté en 2003-2015. En 2015, plus de la moitié des ménages zambiens a consommé moins de 1,9 dollar par jour (tableau 7). Plusieurs documents de stratégie de réduction de la pauvreté ont été appliqués avec l'aide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, dans le but de diviser par deux le taux de pauvreté conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement, de stimuler la croissance économique, d'accélérer le développement agricole ainsi que d'améliorer l'éducation et les infrastructures rurales en Zambie. Ils ont appuyé le plan national transitoire de développement de 2002-2005, le cinquième plan national de développement de 2006-2010 et le sixième plan national de développement de

Figure 10

Zambie : consommation, taux de pauvreté, indice de Gini et produit intérieur brut par habitant



Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données provenant des bases de données ProvocalNet et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Tableau 7

Zambie : croissance, pauvreté et inégalités

	Consommation		Taux de pauvreté	Écart de pauvreté	Écart de pauvreté au carré	Indice de Watts	Indice de Gini	Indice de déviation logarithmique	Population
	Moyenne	Médiane							
	(En dollars par mois)		(En pourcentage)		(En millions)				
2015	87,16	45,46	58,75	30,68	19,61	53,14	57,14	60,47	15,88
2010	75,44	39,15	65,82	32,95	19,87	53,43	55,62	53,91	13,61
2007	77,54	42,40	62,14	31,36	19,30	52,03	54,62	52,89	12,17
2005	84,22	46,56	58,37	28,49	17,14	46,48	54,29	52,44	11,86
2003	79,07	55,87	52,05	18,81	9,06	26,75	42,06	29,87	11,26

Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données provenant de la base de données ProvocalNet de la Banque mondiale.

Notes : Les valeurs moyenne et médiane de la consommation sont des indicateurs de la croissance. Le taux de pauvreté est calculé sur la base du seuil de pauvreté de 1,9 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat). Ces indices mesurent l'inégalité.

2011-2015. Les priorités stratégiques du cinquième plan national de développement étaient la mise en valeur des ressources humaines et le développement des infrastructures économiques en tant qu'étape essentielle dans la réalisation de Vision 2030, qui visait à réduire de manière notable la faim et la pauvreté et à faire en sorte que la Zambie devienne un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030 ; les thèmes du sixième plan national de développement étaient les suivants : croissance économique soutenue et réduction de la pauvreté, mise en valeur des ressources humaines et développement des infrastructures, diversification et développement rural (Government of Zambia, 2006). En 2003-2015, la Zambie a bénéficié d'un appui budgétaire de la Banque africaine de développement à la réduction de la pauvreté et à une croissance économique inclusive et durable. Elle est un pays à revenu intermédiaire inférieur (Government of Zambia, 2018), mais on y observe de fortes inégalités de revenus et les stratégies nationales n'ont pas encore réussi à réduire la pauvreté et les inégalités. D'après Silungwe et Silungwe (Silungwe and Silungwe, 2019), l'aggravation de la pauvreté est due aux programmes d'ajustement structurel, qui touchent de manière disproportionnée les pauvres, ainsi qu'à la pandémie de VIH/sida et à la hausse du chômage consécutive à la privatisation de Zambia Consolidated Copper Mines en 1998.

1.4 Le commerce intra-africain au service d'une croissance inclusive

Le commerce joue un rôle central dans la croissance économique ainsi que dans la réduction de la pauvreté et des inégalités. Dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, les pays doivent supprimer les droits de douane sur 90 % des marchandises, libéraliser progressivement le commerce des services et lever un certain nombre d'autres obstacles non tarifaires, afin d'améliorer la cohésion et d'accroître le commerce au niveau régional. On trouvera dans cette section un aperçu du commerce intra-africain de marchandises et de services, destiné à illustrer les possibilités d'améliorer de manière inclusive les résultats commerciaux de la région grâce à la Zone de libre-échange.

1.4.1 Le commerce de marchandises

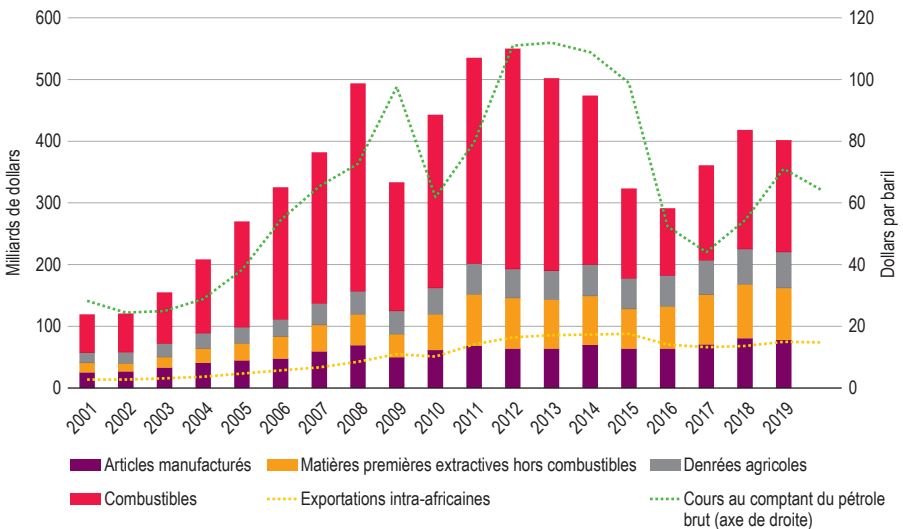
Le potentiel d'exportation de l'Afrique pâtit de la forte dépendance du continent à l'égard des produits de base, qui représentent 70 % environ des exportations

extracontinentales, les articles manufacturés ne comptant que pour 15 %. Cette dépendance rend le continent vulnérable aux chocs extérieurs dus notamment à l'instabilité des prix des produits de base. Les exportations de combustibles constituent plus de la moitié de l'ensemble des exportations extracontinentales et les cours du pétrole brut sont un élément déterminant de la valeur globale des exportations (fig. 11). La valeur totale des exportations africaines, soit 400 milliards de dollars, a diminué depuis 2010, essentiellement en raison de la baisse des prix des combustibles.

En 2019, les exportations intra-africaines de marchandises ont totalisé 70 milliards de dollars et ont représenté 14,4 % des exportations totales de l'Afrique. En 2000-2019, le continent était la région du monde la plus dépendante des exportations et affichait la part la plus faible des exportations intrarégionales dans le total des exportations, à l'exception de l'Océanie. Les pays africains échangent davantage d'articles manufacturés et de denrées agricoles entre eux et moins de matières premières qu'avec le reste du monde (fig. 12), ce qui s'explique par le fait que la plupart des activités de traitement des minéraux et des métaux ont lieu en dehors du continent.

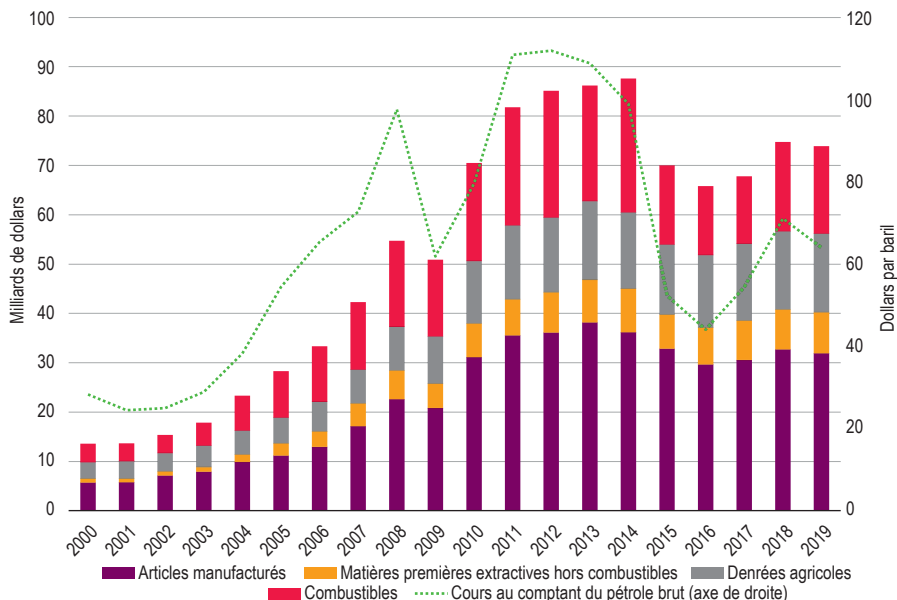
Figure 11

Exportations extracontinentales



Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données de la base de données UNCTADStat.

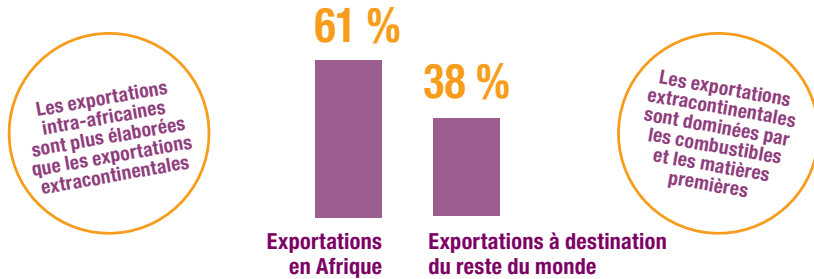
Figure 12
Exportations intra-africaines



Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données de la base de données UNCTADStat.

Les exportations extracontinentales sont dominées par les combustibles et les matières premières, qui représentent ensemble 62 % des exportations. Par contre, 61 % du commerce intra-africain comprend des produits semi-transformés et transformés (International Trade Centre and UNCTAD, 2021), ce qui laisse penser que l'accroissement du commerce régional peut davantage contribuer à une croissance transformatrice et inclusive. La part des exportations intra-africaines des pays dont les exportations sont plus diversifiées est plus grande que celle des pays dont les exportations sont moins diversifiées (UNCTAD, 2019a). Il existe une relation à double sens : d'une part, la demande régionale d'exportations offre des possibilités de diversification économique et, d'autre part, les pays qui ont déjà réussi à diversifier leurs exportations sont davantage capables de desservir le marché régional. L'un des principaux objectifs des CER est d'accroître le commerce entre les États membres, mais la part des exportations au sein de ces communautés est restée faible dans le total des exportations. Les exportations et les importations entre membres d'une même communauté représentent moins de 20 % des exportations et des importations totales, à l'exception de la Communauté de développement de l'Afrique australe (20,2 % des exportations totales).

PART DES BIENS TRANSFORMÉS ET SEMI-TRANSFORMÉS DANS LES EXPORTATIONS À DESTINATION DE CHAQUE RÉGION



1.4.2 Le commerce des services

Le commerce international des services évolue rapidement et les nouvelles technologies rendent les services davantage échangeables entre pays. L'Accord général sur le commerce des services de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) définit quatre modes de fourniture, à savoir : la prestation électronique de services d'un pays à l'autre, la consommation de services à l'étranger (par exemple, la visite d'un musée dans le cadre d'un séjour touristique), l'établissement d'entreprises et la présence temporaire de personnes physiques dans un pays partenaire. Contrairement aux marchandises, qui peuvent être enregistrées lorsqu'elles traversent une frontière, les services sont fournis selon diverses modalités, y compris par voie électronique. Normalement, seuls les transferts financiers liés à une transaction sont observables. C'est pourquoi les données sur le commerce des services proviennent habituellement des statistiques de la balance des paiements et n'établissent pas de distinction entre les partenaires commerciaux. La disponibilité, la qualité et la comparabilité entre pays de ces données sont insuffisantes, en particulier par rapport aux statistiques sur le commerce des marchandises. De part de leur nature, les services sont plus difficiles à mesurer que les marchandises.

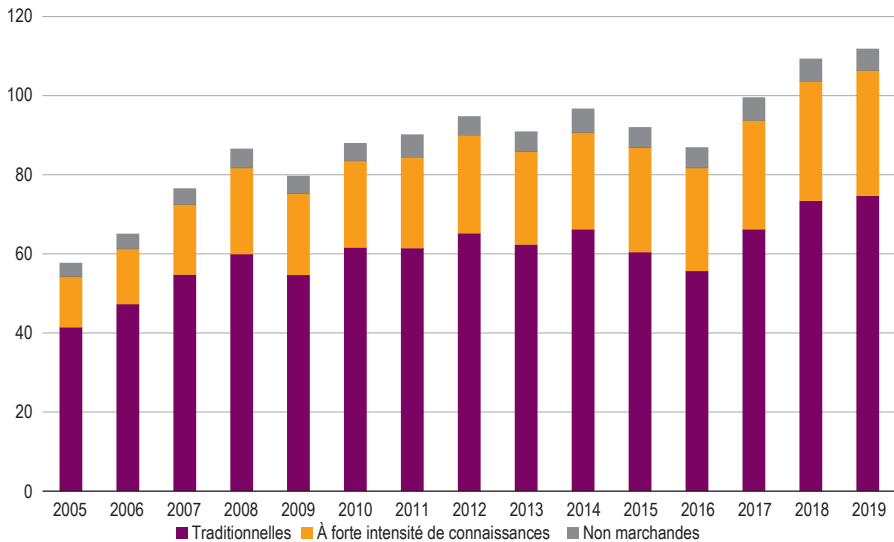
Selon des estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'OMC provenant de leur base de données commune sur les échanges équilibrés de services, les exportations extracontinentales de services des pays africains ont augmenté de 27 % en 2010-2019, pour s'établir à 112 milliards de dollars (fig. 13 ; les transactions bilatérales de services ne sont pas enregistrées par les pays africains et la base de données utilise les statistiques officielles et des estimations lorsque les données manquent, comme dans un modèle de gravité, tel que décrit dans Liberatore et Wettstein (Liberatore and Wettstein, 2021)). La ventilation

des exportations de services est restée relativement stable depuis 2010, les services traditionnels constituant environ 70 % du total des échanges extracontinentaux de services. La part des exportations de services à forte intensité de connaissances est passé de 25 % en 2010 à 28 % en 2019.

Les exportations intra-africaines de services sont relativement faibles car elles sont estimées à 10 milliards de dollars, ce qui correspond à 8 % environ du commerce total des services, y compris les échanges intra-africains et extracontinentaux (fig. 14). On constate que la ventilation des exportations de services est la même que pour les échanges intra-africains et extracontinentaux : 70 % environ des exportations correspondent à des services traditionnels, 20 % à des services à forte intensité de

Figure 13
Exportations extracontinentales de services

(En milliards de dollars)



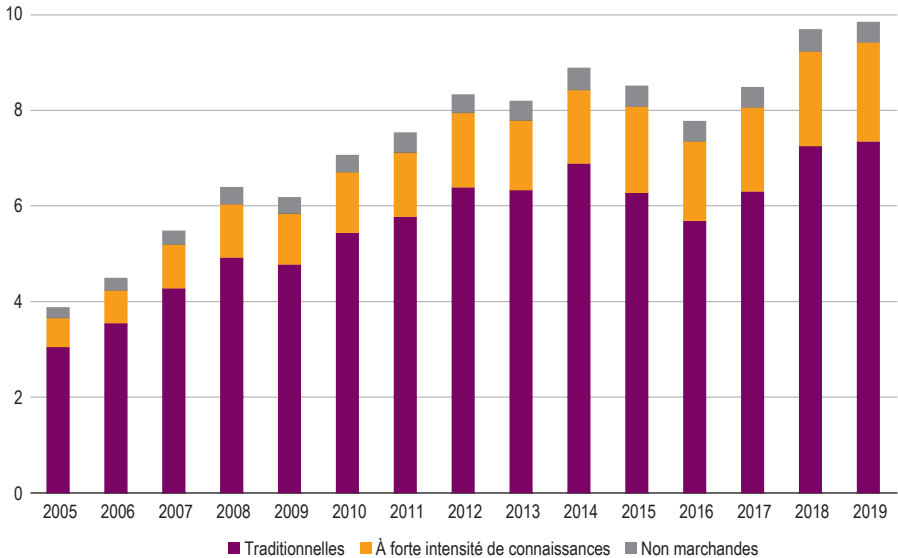
Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données de la base de données OCDE-OMC sur les échanges équilibrés de services.

Note : Les services traditionnels comprennent les services de transport, de voyage, d'entretien et de réparation qui ne sont pas comptabilisés ailleurs ; les services à forte intensité de connaissances comprennent les services manufacturiers, la construction, les assurances, les services financiers, les services de télécommunication et d'information, les services personnels, culturels et récréatifs et les autres services commerciaux ; les services non marchands comprennent les services des administrations publiques, les services communautaires et les services de santé et d'éducation.

Figure 14

Exportations intra-africaines de services

(En milliards de dollars)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données de la base de données OCDE-OMC sur les échanges équilibrés de services.

Note : Les services traditionnels comprennent les services de transport, de voyage, d'entretien et de réparation qui ne sont pas comptabilisés ailleurs ; les services à forte intensité de connaissances comprennent les services manufacturiers, la construction, les assurances, les services financiers, les services de télécommunication et d'information, les services personnels, culturels et récréatifs et les autres services commerciaux ; les services non marchands comprennent les services des administrations publiques, les services communautaires et les services de santé et d'éducation.

connaissances et un faible pourcentage à des services non marchands. Comme pour le commerce des marchandises, le peu de statistiques officielles s'explique probablement par la forte proportion d'échanges informels ; c'est là un point sur lequel des recherches plus approfondies sont nécessaires. Par exemple, les données empiriques provenant de Grover et Dihel (Grover and Dihel, 2016) laissent penser que partout en Afrique, les transactions informelles se sont multipliées dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la construction, du travail domestique, du divertissement et de la coiffure.

Globalement, les tendances du commerce régional de marchandises et de services illustrent les possibilités d'accroître les échanges dans la région grâce à la Zone de

libre-échange continentale africaine. La CNUCED (UNCTAD, 2019a) met en évidence trois grandes catégories d'obstacles au commerce intra-africain, à savoir : la faible complémentarité du commerce régional due à une diversification et à des capacités productives insuffisantes, les coûts commerciaux liés à la lenteur de la libéralisation des droits de douane sur laquelle reposent les accords de libre-échange et le montant élevé des coûts commerciaux autres que les droits de douane qui freinent la circulation des biens et des services et entravent la compétitivité des entreprises en Afrique. La Zone de libre-échange continentale africaine est censée apaiser ces tensions commerciales, comme l'illustrent les chapitres 3 et 4. Comme il est démontré dans le Rapport, la faiblesse du commerce régional pourrait s'expliquer par la sous-estimation des statistiques officielles et par la forte prévalence du commerce informel.

En Afrique, la part du commerce informel dans le commerce total est élevée et pour bien fonctionner, la Zone de libre-échange doit pouvoir absorber le commerce informel. Les commerçants informels, qu'ils traversent ou non les frontières, font partie des acteurs économiques les plus vulnérables. Plus de données sont nécessaires sur les caractéristiques du commerce informel et sur la manière dont des dispositions ciblées peuvent favoriser l'intégration de groupes vulnérables et marginalisés dans le système commercial.

1.5 La croissance inclusive dans l'après-pandémie

L'année 2020 a été caractérisée par la plus grave récession enregistrée depuis la Seconde Guerre mondiale (World Bank, 2020b) ; dans le monde entier, des entreprises ont fermé leurs portes et des pays ont bouclé leurs frontières pour contrôler l'épidémie de COVID-19, entraînant un effondrement de l'activité intérieure et du commerce international. L'Afrique a ainsi connu sa première récession depuis vingt-cinq ans (World Bank, 2020c). Le fléchissement notable du commerce international a eu des répercussions profondes, en particulier car la plupart des pays africains sont fortement tributaires des produits de base et des marchés mondiaux. Ainsi, la faiblesse de la productivité et les perturbations au sein de chaînes de valeur essentielles aux États-Unis, ainsi qu'en Asie et en Europe, aggravées par l'effondrement des prix internationaux des produits de base, ont entraîné une contraction de la valeur et du volume des exportations africaines. Le taux de croissance annuel moyen des exportations de la région s'est contracté de 20,3 % en 2020 selon les estimations et les petits pays ont été ceux dont le PIB s'est le plus contracté (Gondwe, 2020). La plupart des pays africains ont donc enregistré des pertes de recettes considérables, qui ont beaucoup restreint la capacité de leur gouvernement de fournir les services publics qui étaient essentiels face à la crise.

Les effets de ces chocs extérieurs ont été exacerbés par les perturbations liées à la pandémie qui ont touché la région, puisque la plupart des pays africains ont imposé en même temps des restrictions à la circulation des personnes et des biens. Ces mesures ont été très préjudiciables aux chaînes de valeur régionales et aux efforts d'intégration régionale et ont eu des effets directs considérables sur la vie des groupes les plus vulnérables. Elles ont entraîné des pertes de revenus et de moyens de subsistance pour de nombreux travailleurs journaliers étant donné que près de 86 % des Africains sont employés dans le secteur informel (International Labour Organization, 2018). Conjuguée à des pénuries de produits essentiels, notamment alimentaires et pharmaceutiques, dues à la forte dépendance à l'égard des marchés internationaux, la pandémie a aggravé la vulnérabilité de la région face à la pauvreté, aux inégalités et à l'insécurité alimentaire (Akiwumi, 2020). La lutte contre la pandémie a fini par avoir raison des espoirs de croissance inclusive dans la région dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. D'où l'importance de parvenir à l'autosuffisance au niveau régional, en particulier en élargissant (participation accrue) et en approfondissant (gamme plus large de produits) les chaînes de valeur intra-africaines au profit d'une croissance et d'un développement inclusifs.

Il est possible d'atteindre ce niveau optimal d'autosuffisance grâce à la Zone de libre-échange continentale africaine, dont l'objectif est d'intégrer, de diversifier et d'industrialiser les économies africaines. Il reste néanmoins impératif de tenir compte de l'impact négatif de la pandémie sur le commerce et l'intégration dans la région. Des plans de relance ont été lancés dans de nombreux pays et des programmes de vaccination sont en cours, suscitant de l'optimisme quant à une reprise complète de l'activité économique ; les répercussions sociales et économiques de la pandémie continueront à se faire sentir dans le monde à court et moyen termes car les incertitudes pèsent encore sur l'activité économique dans la plupart des pays. La Zone de libre-échange continentale africaine deviendra donc pleinement opérationnelle dans un contexte d'incertitude liée à la pandémie, marqué par la faiblesse persistante des chaînes de valeur mondiales et régionales. Elle donne néanmoins à l'Afrique la possibilité de reconfigurer les chaînes d'approvisionnement, dans le but de la rendre moins dépendante des partenaires commerciaux extérieurs et de la protéger de futurs chocs. Pour que la Zone de libre-échange permette de renforcer ou de développer des chaînes de valeur régionales viables, il faut adopter un plan de mise en œuvre ambitieux qui s'accompagnerait de mesures visant à réduire la dépendance à l'égard des produits de base. En outre, si l'on rationalisait le secteur industriel au profit des chaînes de valeur régionales et si l'on tirait parti de l'économie numérique grâce à la Zone de libre-échange, la résilience régionale face à de futures pandémies s'en trouverait renforcée.